

Baden

Rester vigilants après l'aménagement final du site Les Amis du Port-Blanc satisfaits

Cinq ans après sa création, l'association Les Amis du Port-Blanc voit son objectif numéro 1 en passe d'être atteint. Le site, une fois aménagé, devra faire l'objet d'une vigilance permanente.

La gare maritime de Port-Blanc devrait être terminée et la capitainerie refaite pour la saison. Le parking de front de mer sera définitivement supprimé. Le stationnement des véhicules a trouvé des solutions. La réglementation de la circulation pour l'accès à la cale est en cours de résolution.

Tous ces projets constituaient l'objectif principal que s'était fixé l'association des Amis du Port-Blanc (APB). « **Nous pouvons être satisfaits, mais il faudra rester vigilants, insiste Françoise Magnier, pour que le site ne soit pas dévoyé, ne soit pas abîmé.** » La présidente ajoute : « **Le nouvel aménagement suppose une surveillance et une maintenance.** »

Côté plaisance, les problèmes sont loin d'être résolus. L'association avait suscité la création d'un « comité des usagers du port », seul habilité à discuter avec les pouvoirs publics. « **Il existe sur le papier, avec des idées. Michel Pecqueraux vous expliquera ses projets.** »

Dans son rapport moral, la présidente parle de « **réorienter l'association vers des objectifs légèrement différents** », tout en restant fidèles aux statuts (sauvegarde de l'environnement, aspects touristique et culturel). La fréquentation du site sera plus accrue. Ce qui implique une approche plus attentionnée du problème de gestion, y compris ceux liés à la liberté de passage en bordure de mer. « **Là, je compte sincèrement, précise Mme Magnier, sur l'aide des Amis des chemins de ronde.** » En effet, il existe à Port-Blanc « **de nombreux endroits qu'il n'est pas possible de franchir en contrebas de certaines propriétés privées** ».

Le rapport moral de la présidente a été voté à l'unanimité



De gauche à droite : Francis Gilibert, André Vian, Yvon Le Mouhaër, Françoise Magnier (présidente), Michel Pecqueraux, Michel Busnel et Lolick Quillien.

cou. Avec le départ de Charles Frenet, au printemps dernier, quatre postes sont donc vacants. Quatre candidats au conseil d'administration se sont présentés : Michel Pecqueraux, Jean-Claude Barraux, Christian Baron et Alain Le Brazidec. Élections lors de la prochaine assemblée. Le rapport financier présenté par Francis Roucous a été approuvé à l'unanimité. Soixante-huit adhérents ont cotisé.

La gare maritime

La mini-gare maritime (passagers) sera un bâtiment accolé au talus. Le devant sera entièrement dégagé. Il y aura une billetterie et un hall d'attente (liaison Port-Blanc - Ile-aux-Moines), deux blocs sanitaires, deux abribus, un local technique pour les pompiers et quatre alvéoles destinées au commerce. Le permis de construire a été accordé par le préfet au nom de l'État, le 23 novembre dernier, au bénéfice du syndicat mixte des ports et bases nautiques du Morbihan. Début des travaux prévus le 15 février.

Françoise Magnier a, égale-

ment, donné un aperçu de la réglementation de la circulation (une étude du conseil général encore inachevée). Le rond-point près de la cale sera réduit. La voie étroite ne permettra le passage qu'à des véhicules légers. Bus réguliers, camions et véhicules prioritaires suivront un autre itinéraire accessible par des bornes électroniques (comme au Crouesty et à La Trinité) fonctionnant à l'aide de badges ou de télécommandes à partir de la capitainerie ou de la gare. Ce qui exigera la présence d'un personnel permanent.

Rares seront donc les véhicules qui pourront aller jusqu'à la cale. D'où la nécessité d'une signalisation explicite et contraignante avant le rond-point d'Er-Lannic.

Quant au problème de la plaisance (qui reste entier), Michel Pecqueraux a rappelé la règle des 3P : « **Bien différencier les secteurs réserver aux Passagers, aux Professionnels et aux Plaisanciers.** » Afin d'être en mesure de discuter avec la Sagemor, sera créé, très prochainement, un « comité des usagers du port ».

LIQUIDATION